

SMAM 2013 : Forum « Accueillir un bébé allaité »

A l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel 2013, la Mutualité Française Centre et ses partenaires organise un forum sur le thème « Accueillir un bébé allaité » mardi 15 octobre 2013 de 13 h 30 à 18 h dans les locaux du Centre médico-social, 3 rue Claude Chevalier, à Vierzon.

Accueillir un bébé allaité :

L'allaitement maternel est une pratique naturelle où l'enfant reçoit les éléments adaptés à sa croissance et durant laquelle il poursuit la relation établie pendant la grossesse.

Les bienfaits de l'allaitement maternel exclusif en termes de protection contre les maladies infectieuses et de capacité à couvrir tous les besoins énergétiques de l'enfant sont reconnus. Les avantages de la lactation sur le développement des liens effectifs entre le bébé et sa mère sont évidents, ainsi que les effets bénéfiques sur la santé de la mère.

Malheureusement des raisons culturelles, en France, ont amené un déclin de l'allaitement maternel dès le 18^e siècle.

Depuis les années 80, des nombreuses initiatives internationales ont été entreprises pour promouvoir l'allaitement maternel exclusif en particulier par l'OMS et l'UNICEF (initiative hôpital ami des bébés).

En France une prise de conscience de l'intérêt de l'allaitement maternel se fait jour actuellement. Cependant, ces allaitements sont trop souvent de courte durée. Le manque de soutien et de conseil fait que très souvent, les petits problèmes se soldent par un sevrage précoce.

En 2012, l'étude Epifane (Epidémiologie en France de l'alimentation et de l'état nutritionnel des enfants pendant leur première année de vie) publiée dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de l'Institut national de veille sanitaire (InVS), réalisée auprès de 3 500 nourrissons nés entre le 16 janvier et le 5 avril 2012 dans 140 maternités françaises, a montré que plus de deux tiers des nourrissons (69,1 %) sont allaités à la maternité (60 % de façon exclusive, et 9 % en association avec du lait artificiel), mais ils ne sont plus que la moitié (54 %) à être allaités un mois plus tard, dont seulement 35 % de façon exclusive.

Faire avancer le taux d'allaitement maternel en France (actuellement 50 % des nourrissons sont allaités à la sortie de la maternité) passe par un soutien des jeunes mères.

Celles-ci, quelque fois mal conseillées (par le corps médical ou leur entourage), abandonnent vite l'allaitement pour passer au biberon qui apparaît plus simple.

C'est dans les moments de doutes ou de difficultés que ces jeunes mères doivent trouver soutien - auprès de professionnels formés - auprès des associations de mères convaincues et compétentes.

Différents facteurs peuvent rendre compte de cet état de fait : routines professionnelles contraires à la physiologie de l'allaitement, manque de formation des professionnels à l'origine de discours contradictoires et de sevrages abusifs, manque dans l'environnement maternel de modèles d'enfants allaités avec perte du savoir-faire naturel, idées reçues.

C'est dans ce contexte que les structures associatives, médico-sociales et mutualistes de la ville de Vierzon souhaitent répondre aux préoccupations des mères et des couples sur l'allaitement. Ce Forum rentre dans le cadre du Contrat Local de Santé de Vierzon, c'est-à-dire qu'il répond à un axe stratégique de santé publique de Vierzon en termes d'alimentation et de nutrition.

Contact presse :

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - stephane.fradet@murec.fr
Mutualité Française Centre - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - www.centre.mutualite.fr





La Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel

La Coordination Française pour l'Allaitement Maternel (CoFAM) impulse et coordonne la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM) en France. La SMAM permet chaque année la mise en œuvre d'actions visibles par le plus grand nombre dans le but d'améliorer les connaissances et l'intérêt pour l'allaitement maternel.

En 2013, la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM) a lieu du 13 au 20 Octobre. Le thème retenu est : « Soutenir l'allaitement aux côtés des mères ».

La SMAM est un événement attendu et incontournable. Cette semaine est consacrée à l'allaitement maternel durant laquelle s'enchaînent débats, rencontres, expositions, etc. organisés par les professionnels de santé et les associations de soutien.

Les objectifs :

- Attirer l'attention sur l'importance du soutien par les pairs (Peer Counselling) pour aider les mères à établir et à maintenir l'allaitement.
- Informer les gens de l'efficacité du conseil par les pairs, et réunir les efforts pour développer les programmes de conseil par les pairs.
- Encourager les défenseurs de l'allaitement, quel soit leur niveau d'instruction, à se proposer pour être formés pour soutenir les mères et les bébés.
- Identifier les contacts locaux de soutien communautaires pour les mères qui allaitent afin de permettre aux femmes de trouver aide et soutien après l'accouchement.
- Inviter les gouvernements et les maternités au niveau mondial à activement mettre en œuvre les Dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel, en particulier la dixième condition, pour améliorer la durée et le taux de l'allaitement maternel exclusif.

Contact presse:

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - stephane.fradet@murec.fr

Mutualité Française Centre - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - www.centre.mutualite.fr





A propos de la Mutualité Française Centre

La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) est le premier mouvement social de France : plus d'une personne sur deux est mutualiste. Elle fédère la quasi-totalité des mutuelles santé. Son rôle est de représenter les mutuelles et de défendre leurs intérêts collectifs. Elle est force de proposition dans les grands dossiers du système de santé.

Au niveau régional, La Mutualité Française Centre (MFC) a pour mission de représenter le mouvement mutualiste auprès des partenaires et des instances régionales de santé. Elle représente plus de 200 mutuelles, plus de 720 000 adhérents soit près de 1,5 million de personnes protégées. Acteur de l'économie sociale et solidaire, elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé publiques locales, régionales et nationales.

La Mutualité Française Centre (MFC) intervient sur l'ensemble des territoires ruraux et urbains.

Elle inscrit ses programmes de promotion de la santé dans les plans régionaux de santé. Les activités sont notamment menées dans le cadre de Priorité Santé Mutualiste et orientées par les priorités de la FNMF et les administrations régionales de santé, dont le Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé du Centre. Les financements croisent les ressources mutualistes régionales, nationales (Fonds National Prévention de la FNMF) ainsi que des ressources publiques et privées.

La Mutualité Française Centre dispose d'un réseau d'élus militants, d'une équipe composée de salariés formés en ingénierie de projets en santé publique. Par ailleurs, ce pôle est renforcé par les compétences techniques des 1 500 salariés des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (réseaux sanitaires, social, médico-social).

Contact presse :

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - stephane.fradet@murec.fr
Mutualité Française Centre - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - www.centre.mutualite.fr





Les partenaires du Forum

La Mutualité Française Cher :

Créée en 1904, la Mutualité Française Cher gère des Services de soins et d'accompagnement mutualistes de la petite enfance aux personnes âgées.

Le COmité Départemental d'Éducation pour la Santé (CODES) du Cher :

Le COmité Départemental d'Éducation pour la Santé (CODES) du Cher, association de loi 1901, est chargé de faciliter à tous l'accès à l'information en matière de Promotion de la santé, de relayer les campagnes de prévention de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) et de développer des actions d'Éducation pour la Santé au service des populations et des professionnels du département.

Ses quatre missions principales sont la documentation, la formation, la coordination de projets/d'actions et le conseil méthodologique en Éducation pour la Santé.

Toute l'année, les 6 professionnels de la structure portent les différents projets tels que : la participation à la Semaine Européenne de la Vaccination, le projet au quartier femme de la maison d'arrêt, la coordination du collectif « le Campement » dans le cadre du projet de prévention et de promotion de la santé au Printemps de Bourges et la tenue d'espaces documentaires en partenariat avec les structures organisatrices de divers événements départementaux ou régionaux.

Crèche municipale de Vierzon :

La crèche multi accueil du Clos du Roy composée d'une équipe de professionnels de la petite enfance accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Elle propose deux modes de garde : accueil régulier et accueil occasionnel. Sa capacité d'accueil est de 55 places. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de conseils pour les parents afin de leur permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale mais aussi un lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissage pour les enfants. Les repas sont confectionnés sur place afin de développer le goût des enfants. La structure accepte le lait maternel.

Protection Maternelle Infantile (PMI) :

La Protection Maternelle et infantile c'est: une équipe au service de la famille, secrétaire, médecin, sages-femmes, infirmière puéricultrice.

Leurs missions : accompagner les parents et veiller à la santé de l'enfant de 0 à 6 ans. Conseils, prévention, et éducation à la santé par des visites à domicile, des consultations de nourrissons, bilans 3-4 ans en école maternelle..... La PMI est un service public du Conseil Général gratuit et ouvert à tous.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

Les caisses d'Allocations familiales sont des organismes de droit privé qui assurent une mission de service public. Elles versent les prestations familiales et organisent les interventions du Fonds national d'action sociale.

Ce deuxième volet consiste notamment à contractualiser avec :

- Les départements pour l'action sociale en faveur des familles défavorisées ;
- Les communautés de communes et municipalités pour le développement des modes de garde en faveur des jeunes enfants ou du temps libre des enfants.

Les Caf se sont engagées dans une démarche de départementalisation qui a abouti fin 2011. L'idée étant de n'avoir qu'une seule Caf par département.

Mutualité Sociale Agricole (MSA) :

La Mutualité Sociale Agricole est le 2ème régime de protection sociale en France. Elle gère, pour la population agricole, l'ensemble des missions assurées, au niveau du régime général, par les URSSAF, CPAM, CAF, CARSAT et Médecine du Travail. Son guichet unique lui permet, de par sa connaissance de la situation de ses adhérents, d'apporter, en complément de ses missions premières, une réponse adaptée et globale à chacun d'entre eux en matière de prévention, de protection et d'action sociale.

Contact presse :

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - stephane.fradet@murec.fr
Mutualité Française Centre - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - www.centre.mutualite.fr



Maison de l'Oasis :

En 1995 dans le cadre du contrat de ville de Vierzon, une réflexion sur la vie sociale dans le quartier du Clos du Roy a été menée, par l'ensemble des intervenants sociaux et éducatifs du quartier et la de Ville de Vierzon.

Les différents professionnels ont mis en commun les besoins des familles perçus à travers leurs actions respectives.

Ce travail a abouti à un projet de création d'un lieu innovant, lieu d'échanges, de rencontres: « La Maison de l'Oasis ». Cette association a pour objectif de faire vivre le lieu d'accueil parents-enfants et de développer des actions en faveur des familles. Le lieu d'accueil parents-enfants a ouvert ses portes en mars 1996 dans le quartier du Clos du Roy.

Le groupe Allaiter à Bourges (La Leche League, LLL France) :

La Leche League est une association à but non lucratif (loi de 1901). Nos deux fonctions majeures sont d'apporter de l'information et du soutien à l'allaitement maternel pour les parents qui en font la demande et, ce, quel que soit leur projet d'allaitement. Deux animatrices seront présentes pour répondre à toutes vos questions. Les animatrices de la Leche League sont des mères bénévoles qui ont-elles-mêmes allaité et ont suivi une formation à l'allaitement, l'écoute et la communication.

Maternité de l'hôpital de Vierzon :

Située au sein du service de gynécologie-obstétrique proposant des consultations effectuées par médecins et sages-femmes, et des séances de préparation à la naissance, la maternité de Vierzon accueille plus de 500 Mamans par an dans le cadre de la surveillance des grossesses. Doté de 3 salles de naissance et de 18 lits d'hospitalisation, ce service composé d'une équipe de 12 sages-femmes, permet d'accompagner les Mères lors de la naissance de leurs enfants, et de les aider dans les premiers jours de leur vie de Maman grâce au regard professionnel bienveillant des aides-soignantes et auxiliaires de puériculture, pour lesquelles l'allaitement maternel constitue un engagement dans le projet de service. La disponibilité des obstétriciens, des anesthésistes et des pédiatres assure une sécurité médicale qui conforte les parturientes à venir accoucher dans cette unité.

Association « Jumeaux et plus » :

La Fédération Jumeaux et Plus regroupe plus de 800 bénévoles dans 80 associations départementales qui proposent une entraide morale et matérielle aux parents de jumeaux, triplés et plus, afin de les soutenir dans leurs difficultés quotidiennes. Regroupant des familles du Cher, de l'Indre et de la Nièvre, l'Association Jumeaux et Plus du 18 s'est mise en place en 2007.

Cette entraide revêt principalement la forme d'informations aux familles sur leurs droits, de mise en place de moment d'échanges entre famille chaque mois, de mise à disposition de poussettes doubles ou de réductions dans différentes enseignes.

Le rôle est également d'informer le corps médical et les pouvoirs publics sur la réalité de la vie des familles.

Le groupe Allaiter à Bourges (La Leche League, LLL France) :

La Leche League est une association à but non lucratif (loi de 1901). Nos deux fonctions majeures sont d'apporter de l'information et du soutien à l'allaitement maternel pour les parents qui en font la demande et, ce, quel que soit leur projet d'allaitement. Deux animatrices seront présentes pour répondre à toutes vos questions. Les animatrices de la Leche League sont des mères bénévoles qui ont-elles-mêmes allaité et ont suivi une formation à l'allaitement, l'écoute et la communication.

Art thérapie et danse prénatale :

Débutantes ou ayant déjà pratiqué la danse, les ateliers de danse prénatale sont ouverts à toutes les futures mamans. Ces ateliers permettent aux femmes enceintes de prendre conscience de leur corps qui change, de renforcer leur tonus musculaire et leur capacité respiratoire, de limiter la prise de poids ainsi que certains symptômes physiques associés à la grossesse (crampes aux jambes, insomnies).

Ils favorisent le lien avec bébé et fournissent aux futures mamans un bien-être durant la grossesse. Les ateliers peuvent avoir lieu en individuel à domicile ou en petit groupe dans la salle de danse classique Coppélia à Vierzon.

Contact presse :

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - stephane.fradet@murec.fr
Mutualité Française Centre - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - www.centre.mutualite.fr

